



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Programme « Aval du futur » et ses impacts pour le territoire de la Manche

Question orale n° 353

## Texte de la question

M. Stéphane Travert attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur le programme « Aval du futur » et ses impacts pour le territoire de la Manche. Il y a un peu plus d'un an, à la Hague, dans le département de la Manche, le Gouvernement annonçait, par l'intermédiaire du ministre de l'économie, le programme « Aval du futur » lancé par Orano. Ce chantier d'ampleur, tant à l'échelle nationale qu'européenne, vise à moderniser les installations de traitement et de recyclage des combustibles nucléaires usés en France d'ici 2040-2050. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la relance de la filière nucléaire française, aux côtés des nouveaux réacteurs EPR2 et représente également une réponse stratégique pour la souveraineté énergétique nationale, dans un contexte de tensions internationales (guerre en Ukraine, dépendance aux énergies fossiles). Pour le territoire de la Manche, ce programme engendrera de nombreuses transformations : la création d'une nouvelle usine de traitement des combustibles usés, la construction d'une usine de fabrication de MOX dès les années 2040 ainsi que de nouvelles infrastructures de stockage et de traitement, dont un bâtiment de 6 700 m<sup>2</sup> à Cherbourg. Le programme représente une véritable opportunité pour la Manche et le Cotentin, mais il soulève plusieurs défis pour le territoire. Parmi ceux-ci, la question de la formation et du recrutement. En effet, la nécessité de créer des formations adaptées pour préparer la main-d'œuvre locale et attirer les talents requis devient un enjeu majeur. Par ailleurs, la création de milliers de nouveaux emplois (près de 10 000) pose également un défi en matière de logement. L'arrivée de ces nouveaux travailleurs va accentuer la demande de logements dans les zones proches des sites de production, notamment dans le Cotentin, Valognes, La Hague, Cherbourg. Il est donc essentiel de garantir une offre de logements suffisante pour accueillir ces salariés dans un secteur déjà sous pression. Enfin, la question de la mobilité, y compris des mobilités douces, reste cruciale, notamment en ce qui concerne l'accès aux sites industriels. L'expérience des chantiers EDF pourrait être utile. Ainsi, il souhaite l'interroger sur les mesures concrètes que le Gouvernement compte mettre en place pour accompagner les collectivités de la Manche face à ces défis essentiels pour le succès de ce programme et la compétitivité du territoire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Stéphane Travert](#)

**Circonscription :** Manche (3<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 353

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Industrie et énergie

**Ministère attributaire :** Industrie et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 juin 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2025](#)